

La direction du circuit automobile [GÉOPARC](http://www.geoparc.com) de Saint-Dié-des-Vosges (Vosges) avait pour projet d'étendre sa piste de 800 m² et d'effectuer plusieurs travaux de réaménagement. Ce projet vient d'être annulé par un arrêt du Conseil d'Etat, suite à des plaintes de riverains. Les dirigeants travaillent maintenant sur un nouveau permis de construire, en collaboration avec la préfecture et la municipalité. www.geoparc.com